



DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 21 MARS 2022

N° 2022-04-09

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un mars à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du onze mars deux mille vingt-deux, s'est réuni à Nyons, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué.es présents.es

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 18

Exprimées par pouvoirs : 11

Total (mini 19) : 29

Quorum atteint

1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 2 voix chacun)

Didier-Claude BLANC

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix chacun)

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

12 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL

Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Jean-Christophe CAMP à Philippe CAHN, Robert GARCIN à Gilles CREMILLIEUX, Agnès ROSSI à Corinne MOULIN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Jean-François PERILHOU à Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX à Christelle RUYSSCHAERT

Délégué.es excusé.es

Claude AURIAS, Laurent CHAREYRE, Marlène MOURIER, Gérard TENOUX

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.
Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.

Objet : Renouvellement des adhésions à des organismes extérieurs pour 2022, ADEM, EducAlpes, réseau ALPARC, CAUE 05



Montant des dépenses PnrBP	2022
Fonctionnement	910 €
Investissement	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	910 €	0 €

Rapport :

La Présidente propose les adhésions aux organismes extérieurs suivants pour l'année 2022 :

■ Association Départementale d'Economie Montagnarde (ADEM)

Objectifs :

- Structurer le pastoralisme et délivrer une expertise technique
- Mettre en valeur les relations entre territoire et élevage
- Faire connaître le pastoralisme auprès du grand public

Montant de la cotisation annuelle : 60 €

■ Réseau d'éducation à la montagne alpine – Educ'alpes

Objectifs :

- Fédérer les acteurs du domaine de l'éducation à l'environnement des massifs alpins français
- Permettre aux acteurs alpins de l'éducation à l'environnement et au territoire de mieux se connaître
- Recenser l'ensemble des ressources pédagogiques concernant le territoire alpin et de les partager
- Favoriser l'organisation de projets collectifs menés par le Réseau ou par les membres du réseau

Montant de la cotisation annuelle : 100 €

■ ALPARC – Réseau alpin des espaces protégés

Objectifs :

- Faire face à des phénomènes transversaux d'importance globale comme le réchauffement climatique
- Favoriser la conservation de la biodiversité
- Promouvoir un développement économiquement, écologiquement et socialement plus durable
- Sensibiliser la population, et notamment des jeunes, aux grands défis environnementaux de notre temps.

Montant maximum de la cotisation annuelle : 500 €

■ Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes

Objectifs :

Promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale à travers :

- L'assistance aux collectivités territoriales et le conseil à la maîtrise d'ouvrage
- La formation auprès des élus, des enseignants et des acteurs du cadre de vie
- La sensibilisation du grand public (pédagogie, publications, expositions, etc.)

Montant de la cotisation annuelle : 250 €

→ Philippe CAHN ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote.



Délibération

- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure « III.4.1 Garantir la cohérence des politiques territoriales »

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Décide** d'adhérer pour l'année 2022 aux organismes proposés, pour un montant global de 910 €
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX



